Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

(Vidéo) Cove : Aubignan, Malaucène et Mazan les habitants peuvent bénéficier d'aides pour rénover leurs biens



La Cove, Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat), la Région et le Département programme une opération d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie à Aubignan, Malaucène et Mazan.

Le parc de résidences principales est ancien sur le territoire de la Cove –Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin-. Il est, ainsi, constitué à 30% de logements construits avant 1949, soit une part supérieure à l'ensemble du département (27%).

Réinvestir dans le parc ancien

Face à ce constat, la Cove, au titre de sa compétence habitat, accompagne techniquement, administrativement et financièrement les propriétaires privés dans les travaux de réhabilitation de leurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

logements, comme dans les parties communes d'immeubles.

Aubignan, Malaucène et Mazan
Trois communes du programme 'Petites villes de demain' : Aubignan, Malaucène et Mazan vont bénéficier de cette nouvelle OPAH-RU –Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain-, prévue jusqu'en 2029.

Priorité aux centres anciens
La Cove a, comme feuille de route, de reconquérir l'habitat dans les centres-anciens, de diversifier l'offre de logements, de proposer de la qualité du logement, durable et performant -avec les enjeux de consommation énergétique et climatiques- et d'améliorer les conditions d'habitat ainsi que le cadre de vie.



Copyright Freepik

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

Les travaux éligibles
Travaux d'économie d'énergie : isolation, remplacement de menuiseries, de chauffage, de ventilation ;
Les travaux **d'adaptation du logement** afin de favoriser le maintien à domicile pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap ;

Les réhabilitations lourdes avec des travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé ;
Les réhabilitations de **logements locatifs** en accompagnant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs biens dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement des loyers.

Exemple d'un projet de rénovation globale
Exemple d'un projet de rénovation globale pour un propriétaire occupant aux ressources très modestes. Pour un montant de devis de 59 792€ les subventions de l'Anah se montent à 47 806€, celles de la Cove à 1 000€, 4 500€ de subvention de la Région. Dans cet exemple les aides se montent à 53 306€ pour un reste à charge de 6 486€.

Soliha Vaucluse
La CoVe a missionné Soliha Vaucluse, -Justice sociale et solidarité pour le logement- spécialiste des aides à l'amélioration de l'habitat, pour accompagner gratuitement tous les propriétaires intéressés. Ceux-ci bénéficieront d'un interlocuteur unique qui apportera son expertise sur les éléments techniques des travaux à réaliser, le montage du dossier ou les contacts avec les professionnels.

Des réunions d'informations pour les habitants
Pour lancer ce nouveau disposif, des réunions d'informations sont programmées dans les 3 communes concernées : Aubignan, mardi 11 mars à 18 heures à la mairie ; Mazan, mardi 18 mars à 18 heures à l'école Foussa ; Malaucène, jeudi 20 mars à 18h à la mairie. Des permanences mensuelles avec ou sans rendez-vous sont également instaurées à Aubignan : en mairie le 1er et 4e vendredi du mois, de 9h à 12h. Malaucène : au CCAS France Service le 1er jeudi et le 3e vendredi du mois, de 9h à 12h. Mazan : en mairie le 1er vendredi du mois de 9h à 12h et le 3e mardi du mois de 13h30 à 16h30.

Vidéo du 17 octobre 2024

Revitalisation des petites villes : c'est Vaison-la-Demain !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026



La commune de Vaison-la-Romaine vient de signer la convention 'Petites villes de demain'. Un dispositif qui permet de mobiliser de nombreux partenaires autour de projets de revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants. En Vaucluse, la cité voconce est la 15e commune à officialiser ce partenariat.

C'est jour de marché (ce mardi 25 avril) que la ville de Vaison-la-Romaine vient d'officialiser son intégration au programme national 'Petites villes de demain' qui vise à soutenir l'attractivité des communes de moins de 20 000 habitants. Devant la fréquentation de ce marché hebdomadaire on pourrait cependant se poser la question de l'attrait de cette convention tant l'afflux des visiteurs semble pourtant faire déjà de Vaison une ville d'aujourd'hui.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026



De gauche à droite : Chantal Mure, 1re adjointe de la Vaison-la-Romaine, Jean-François Périlhou, maire, Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse, et Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras lors de la signature de la convention 'Petites villes de demain'.

Les taux de vacances de logements ont doublé en 20 ans

« Il y a périls, prévient néanmoins Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine et président de la communauté de communes Vaison Ventoux. Nos centres villes ne correspondent plus à l'idéal d'un modèle, souvent exporté d'outre-Atlantique, avec son jardin, son barbecue… Les appartements y sont exiguës, le stationnement y est éloigné. Illustration de ce phénomène, le niveau de vacances des logements en Vaucluse a été multiplié par 2 entre 1999 et 2019. Et puis, il y a des menaces extérieures qui peuvent aussi s'appeler Amazon ou bien encore ces périphéries qui se ressemblent toutes. »

> « Il s'agit de mener ce combat qui est l'une des grandes causes du début de ce siècle. »
>
> *Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine*

C'est donc pour cela que Vaison est la 15e commune vauclusienne à s'inscrire dans ce programme initié en octobre 2020 par Jacqueline Gourault, alors Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Un dispositif piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), qui permet de mobiliser de nombreux partenaires (Etat, Conseil départemental, Conseil régional, la Banque des territoires, les agences d'urbanisme, l'Union départementale de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

l'architecture et du patrimoine, les chambres consulaires…) autour de projets de redynamisation.
« C'est un dispositif qui connaît un vrai succès en Vaucluse », reconnaît Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras, qui représentait l'Etat lors de cette signature. A ce jour, Aubignan, Mazan, Malaucène, Sault, Bollène, Valréas, Sorgues, Monteux, Pernes-les-Fontaines, l'Isle-sur-la-Sorgue, Apt, Cadenet, La Tour d'Aigues et Mirabeau figurent également dans le dispositif.

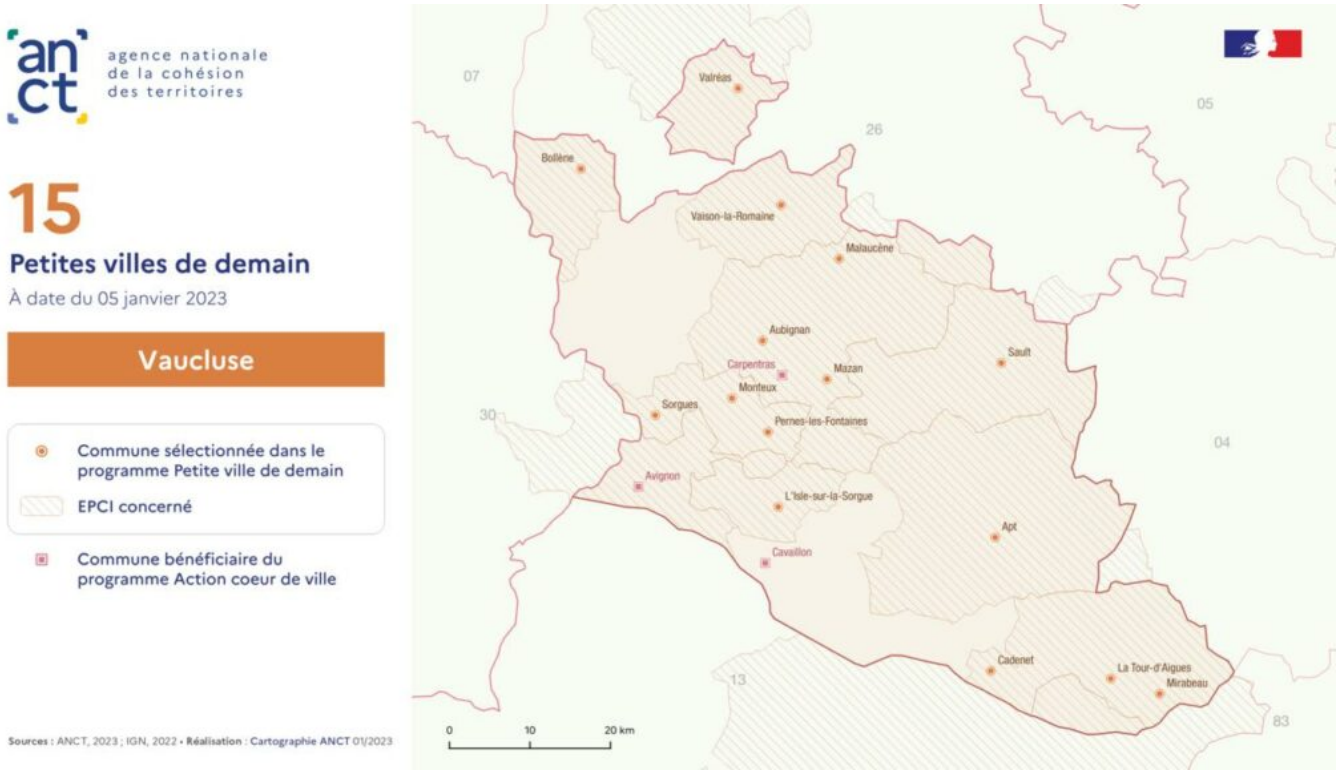

Les communes vauclusiennes retenues dans le cadre du dispositif 'Petites villes de demain'.

Quels diagnostics pour Vaison ?
Un diagnostic a donc été conduit afin d'identifier les enjeux majeurs de la commune dans la perspective de renforcer son rôle de centralité. De quoi dégager 4 axes stratégiques afin de répondre à cet enjeu : « renforcer l'attractivité économique de Vaison-la-Romaine par la dynamique touristique et les atouts du terroir », « accroître l'attractivité du centre-bourg par une offre en adéquation aux attentes des habitants », « pérenniser les solidarités » ainsi que « poursuivre les engagements en faveur de la transition écologique et énergétique ».
« Il s'agit de mener ce combat qui est l'une des grandes causes du début de ce siècle », insiste Jean-François Périlhou dont la commune a cependant déjà identifié et commencé à déployer plusieurs actions stratégiques dans le cadre de ces orientations comme le réaménagement du centre-ville dans le but de rendre la ville plus résiliente au changement climatique et plus attractive, l'accompagnement dans la mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire ou bien encore la mise en place d'un nouvel équipement sportif dédié aux arts martiaux dont plus de 60% du budget total de 2M€ seront financés par les partenaires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

A lire aussi : Vaucluse : 15 communes retenues pour le dispositif ‘Petites villes de demain’

Le logement en première ligne pour reconquérir le centre-ville

Pour le maire de la cité voconce, il est évident que la qualité de l’offre de logement est l’un des éléments moteurs du dispositif de cette dynamique de revitalisation :

« Notre PLU (Plan local d’urbanisme) prévoit zéro étalement urbain : il faut donc remplir les logements vacants et augmenter le nombre d’habitants dans le cœur de ville. »

Ainsi, afin de remettre sur le marché des logements du centre ancien et améliorer les performances énergétiques, une action spécifique est conduite au travers d’une opération programmée de l’habitat. Une convention spécifique sera d’ailleurs signée avec l’Etat et le Conseil départemental de Vaucluse pour que cette opération puisse être mise en place à partir du 1er juillet prochain.

« Il est important de soutenir ce type de dispositif au profit de ces communes moyennes qui ont aussi des contraintes de centralité, complète Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse et co-signataire de la convention ‘Petites villes de demain’. Cela leur permet de bénéficier de dispositifs auxquels elles n’auraient pas forcément accès. »

> « Si le territoire avance, c’est le département qui avance.»
>
> *Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse*

Effet démultiplicateur sur les financements

Cette convention doit permettre de mobiliser des moyens afin d’accompagner les propriétaires pour qu’ils puissent conduire les travaux nécessaires à la remise en état.

La ville va consacrer plus de 600 000€ sur 5 ans sur cette opération. Grâce au programme ‘Petites villes de demain’ cet effort municipal aura un effet multiplicateur de 2,7 grâce au soutien des autres partenaires. C’est donc plus de 1,6M€ qui vont être investis.

« Cela va permettre un financement tiers pour inciter les propriétaires privés à rénover, poursuit le maire de Vaison-la-Romaine. Mais pour accompagner ce mouvement il faut aussi plus de patrimoine public et plus service public. Notre hôpital disposera d’un scanner avant la fin de l’année et nous disposons du 2e office de tourisme de Vaucluse en fréquentation après celui d’Avignon. Il n’y a jamais eu autant d’outils, notamment financiers, pour mener à bien cette reconquête du centre-ville. »

« Si le territoire avance, c’est le département qui avance, se félicite la présidente du Département. Il faut donc que nous continuons à jouer collectif. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

La Ville d’Apt veut revitaliser son territoire



Dans le cadre du programme ‘Petites villes de demain’ dont Apt fait partie depuis octobre 2020, la Ville vient de signer une convention d’opération de revitalisation du territoire avec l’Etat, le Conseil départemental de Vaucluse et la communauté de communes Pays d’Apt Luberon.

Le programme Petites Villes de Demain vise à donner aux élus des intercommunalités, et des villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité, les moyens de concrétiser leur projet de territoire. Dans ce cadre, la Ville d’Apt a décidé de lancé son opération de revitalisation de territoire, en partenariat avec l’Etat, le Département et la communauté de communes Pays d’Apt Luberon, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes, porter et mettre en œuvre des projets de territoire dans les domaines urbain, économique et social.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

« A travers ce programme, la Ville d'Apt concentre son ambition sur le renforcement de ses capacités à remplir ses fonctions de centralité et sur la réalisation de projets concrets qui intègrent les dimensions économique, sociale et environnementale », explique Emilie Sias, adjointe à la politique de la Ville, chargée de la coordination du programme 'Petites villes de demain'.

Parmi les projets qui sont prévus entre 2023 et 2026, il y a : la réhabilitation du gymnase Michaël Guigou, le réaménagement de la place Jean Jaurès, la renaturation des cours des écoles, l'aménagement d'une maison des sports, la redynamisation du commerce du cœur de ville, la création d'un parking relais, la création d'un équipement culturel intercommunal, la poursuite du programme de rénovation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public, le réaménagement du Calavon, et bien d'autres.

V.A.

L'Agglomération des Sorgues du Comtat signe la convention 'Petites villes de demain'



Au début du mois de février, l'Etat, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat, et les communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues ont signé la convention-cadre 'Petites villes de demain' qui vise à transformer les communes en des petites villes plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

vivables, plus conviviales et plus justes.

Le programme 'Petites villes de demain' s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants souhaitant concrétiser leurs projets de territoire et renforcer leur statut de villes dynamiques et attractives, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

La convention d'adhésion entre l'Etat, Les Sorgues du Comtat, et les communes de Monteux, Pernes-les-fontaines et Sorgues a été signée en juin 2021 et la signature officielle de la convention-cadre, qui formalise le projet de territoire, a eu lieu le 2 février 2023.

Accompagnement des petites villes dans leur transformation

L'objectif de cette convention-cadre est de faire des communes des petites villes plus vivables et apaisées, qui s'adaptent au changement climatique, des petites villes plus conviviales et partagées en développant des espaces publics fonctionnels et en associant les habitants-usagers à leur construction, mais aussi des petite villes plus justes avec un meilleur accès au logement, aux équipements, aux services publics aux commerces, à l'emploi ainsi qu'à la mobilité.

> « Depuis plusieurs années chacune de nos communes mène une politique active de revitalisation, par des actions quotidiennes et de proximité ; et des résultats sont visibles. »
>
> *Christian Gros, président des Sorgues du Comtat et maire de Monteux*

Depuis 2017, Les Sorgues du Comtat mettent la revitalisation des centres-villes au premier plan de leur projet de territoire. Le programme 'Petites villes de demain' va permettre d'accélérer la mise en place de cette politique de transformation et donc de la concrétiser. « Ce programme va conforter notre volonté de nous engager résolument dans une trajectoire dynamique et vertueuse », a expliqué Christian Gros.

Cinq axes stratégiques

Afin d'engager cette revitalisation des centres-villes, Les Sorgues du Comtat vont se concentrer sur cinq points déterminants. Premièrement, la transition écologique. La communauté d'agglomération souhaite repenser les mobilités, s'engager dans la sobriété énergétique en rénovant les équipements publics, l'éclairage public, les logements, et en accompagnant les entreprises, mais aussi renaturer les centres-villes. A terme, ces derniers auront moins de goudron mais plus d'arbres. Le deuxième axe concerne la réhabilitation de l'habitat et le renouvellement de l'offre.

Les Sorgues du Comtat veulent aussi déployer une startégie de maitrise foncière afin de préserver une capacité de développement des villes à court, moyen et long termes. L'offre de services, commerces, équipements et espaces verts devrait être renforcées afin de renforcer une proximité entre les habitants, les petites villes, et la communauté d'agglomération. Le dernier point, et pas des moindre, se concentre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

sur la culture de la différence. Chacune des trois communes ayant signé la convention-cadre présente des atouts qui lui sont propres, que ce soit au niveau du patrimoine ou encore des animations qu'elle propose.

Un travail en synergie

L'objectif de cette convention-cadre est de mobiliser plusieurs acteurs autour d'un même projet et de créer une synergie. « La conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographiques à laquelle nous engage 'Petites villes de demain' implique une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués, a ajouté le président de la communauté d'agglomération. Qui plus est, notre programme est particulièrement ambitieux et nous n'y arriverons pas seuls. » C'est ainsi que vont collaborer les Sorgues du Comtat, les communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues, et leurs partenaires, à savoir les services de l'Etat, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le Département de Vaucluse, la Banque des territoires, l'Agence Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (Aurav), l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (Udap), la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), le Cerema, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Société publique locale (SPL) et la Société d'économie mixte (Sem) de Sorgues.

Ce projet commun de faire des communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues des petites villes de demain a permis la création de 4 comités de projets, 4 comités techniques, 4 ateliers pour identifier les enjeux et 4 ateliers pour construire le programme d'actions. En tous, ce sont 20 groupes de travail mobilisant des élus communaux et intercommunaux qui ont vu le jour. Plus d'un million d'euros de crédits d'Etat ont été mobilisés pour financer les projets des trois communes. Les habitants, quant à eux, n'ont pas été mis de côté puisque deux enquêtes ont été réalisées pour prendre en compte leur avis, auxquelles 1200 ont répondu.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

Projet de revitalisation du centre-ville de Monteux :

- 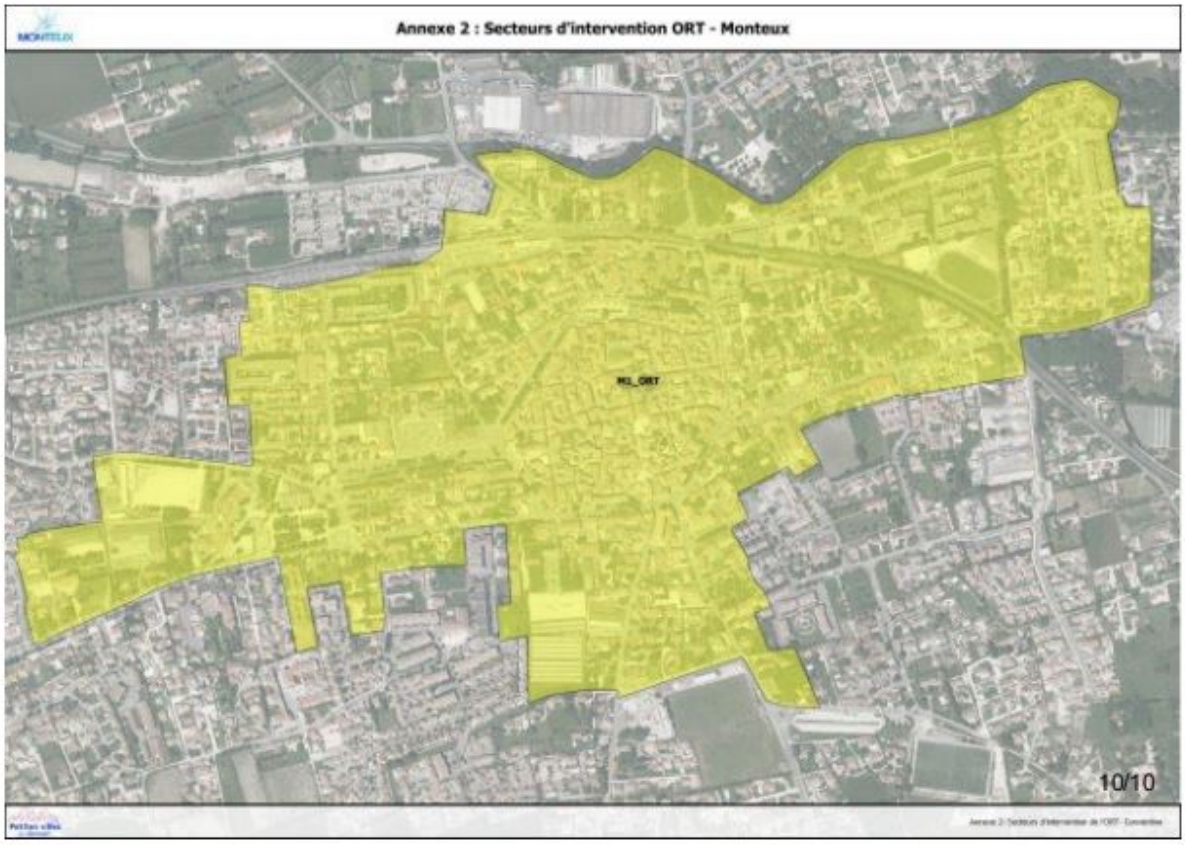

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

Projet de revitalisation du centre-ville de Sorgues :

- 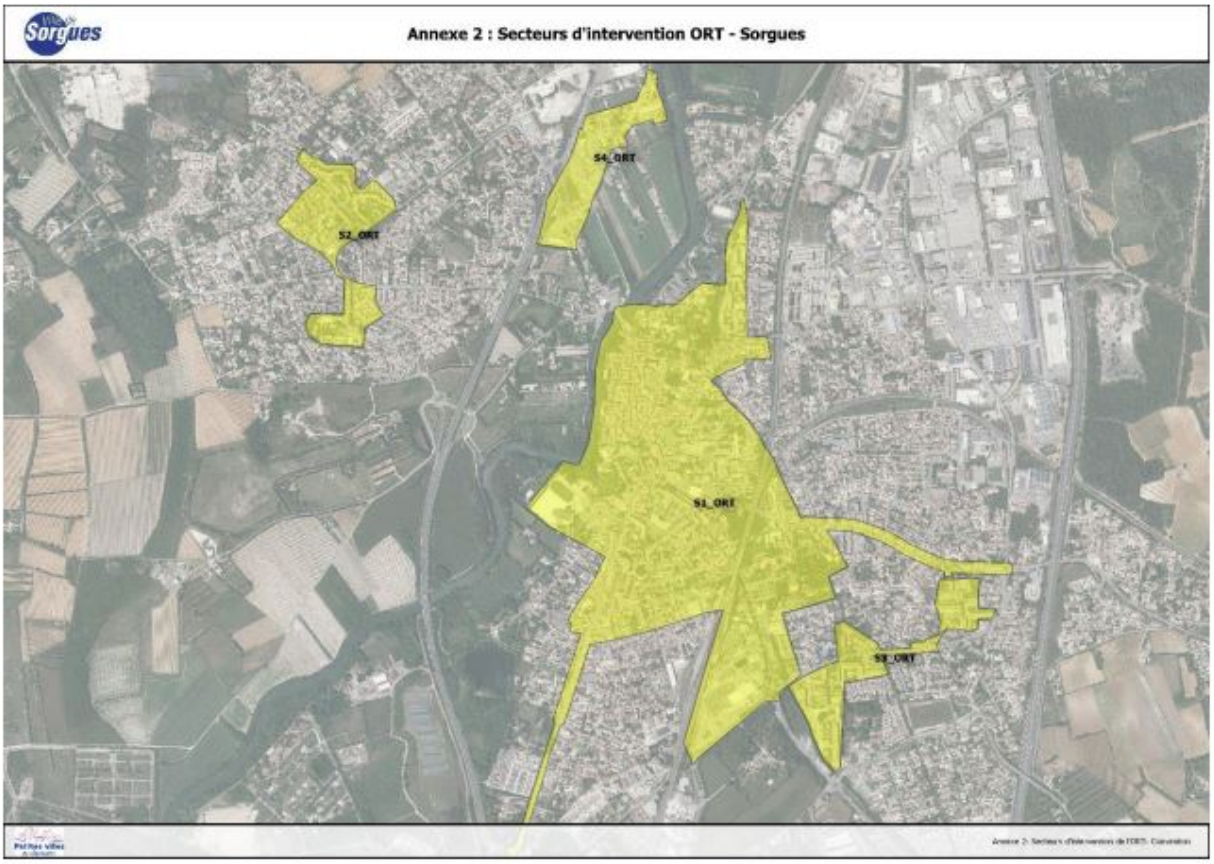

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

Projet de revitalisation du centre-ville de Pernes-les-Fontaines :

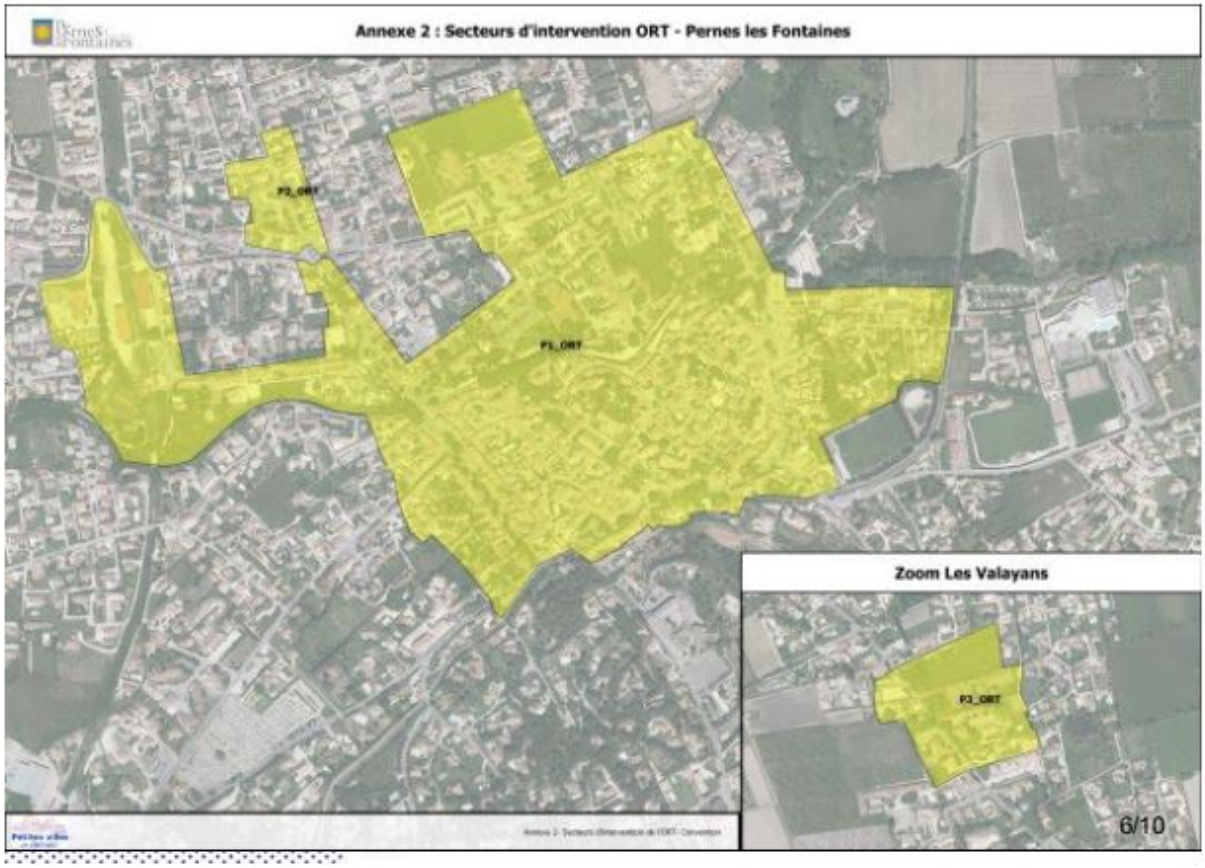

V.A.

Enedis officialise son accompagnement de la Tour d'Aigues lors du salon des maires de Paris

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026



Dans le cadre du salon des maires, qui s'est déroulé les 22, 23 et 24 novembre à Paris, Sébastien Quiminal, directeur d'Enedis dans le Vaucluse, et Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues, député de Vaucluse et vice-président de l'association des maires de Vaucluse (AMV), ont signé une convention sur la thématique de la transition écologique et en appui du dispositif « petites villes de demain ».

C'est un partenariat sur mesure qui va voir le jour, avec la signature de cette convention, conçue pour accompagner de façon durable la commune de la Tour d'Aigues sur la base de projets structurants. Une collaboration qui marque la volonté d'Enedis de soutenir et d'accompagner les collectivités dans leurs objectifs liés à la transition écologique pour plus de sobriété.

Cette convention vise, sur une durée de 3 ans, à favoriser le développement de la transition écologique. En effet, énergie et territoires sont plus que jamais au cœur des ambitions et des projets que portent les élus. De son côté, le réseau d'électricité s'adapte et les équipes Enedis innovent pour préserver un environnement de qualité aux habitants. Enedis a proposé à la commune de la Tour d'Aigues de l'accompagner dans ses projets et plus particulièrement dans les actions qu'elle porte dans le cadre du programme « petites villes de demain ».

Ce programme répond à plusieurs objectifs : partir des territoires et de leur projet pour apporter une réponse sur mesure, mobiliser davantage de moyens et rechercher des formes nouvelles d'intervention. Cette collaboration entre Enedis et la ville de la Tour d'Aigues est articulée autour de trois grandes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

thématiques :

- Une meilleure connaissance des consommations électriques du territoire pour mieux consommer et cibler les programmes d'action sur les zones les plus énergivores en évaluant leur efficacité ;
- La maîtrise de l'énergie dans le cadre des programmes de réhabilitation et d'aménagement urbain : pour connaître et analyser les consommations électriques du patrimoine communal, détecter les anomalies de fonctionnement de l'éclairage public grâce au compteur communicant depuis le site « mon éclairage public », pour accompagner le développement de l'autoconsommation (consommateurs, producteurs, autoconsommation collective…) ;
- Le développement de l'accessibilité et de la mobilité pour accompagner le déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques, facilitant ainsi le passage des véhicules thermiques vers des transports individuels ou collectifs moins polluants.

« La collectivité aura ainsi la possibilité de maîtriser ses consommations et cibler les zones les plus énergivores » explique Sébastien Quiminal, soucieux d'accompagner la ville dans la mise en œuvre de projets de réhabilitation et d'aménagement urbain. « La commune s'est inscrite dans une démarche de revitalisation du territoire, après avoir obtenu le label 'Petites villes de demain'. Il s'agit d'une aide à la décision qui permet de prioriser nos actions. Nous avons trouvé avec Enedis, un partenaire engagé pour accompagner nos projets innovants qui visent un double enjeu : d'une part, la modernisation des infrastructures communales et d'autre part, mettre en place des solutions environnementales durables », poursuit Jean-François Lovisolo.

J.R.

Vaucluse : 15 communes retenues pour le dispositif 'Petites villes de demain'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026



15 communes de Vaucluse ont été choisies par le gouvernement pour intégrer le dispositif ‘Petites villes de demain’.

Le programme est destiné à dynamiser les cœurs de ville en favorisant l’ouverture de nouveaux commerces, les déplacements doux ou encore la transformation numérique. Un dispositif soutenu par le Département de Vaucluse, qui participe à hauteur de 85000€ pour chacun des 9 territoires (réunissant 15 communes) retenus en Vaucluse.

A l’instar de la commune de l’Isle-sur-la-Sorgue, dont le maire Pierre Gonzalvez, également vice-président du Département chargé de l’Attractivité, signait le 2 février une convention avec Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental, et la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. L’occasion pour Julien Fraysse, sous-préfet à la Relance, de communiquer quelques chiffres clés dans le cadre du programme.

Dans le département, deux nouvelles communes font leur apparition : Cadenet et Sorgues. Elles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 29 novembre 2026

apparaissent au côté d'Apt, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sault, Aubignan, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, la Tour d'Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas. Au total en France, 1 000 communes sont concernées par le plan, dont 53 au total en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A l'heure où "38% de la population française vit dans les petites communes", le programme entend renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités « pour bâtir leurs projets de territoire ». 3 milliards d'euros de financements au total seront affectés pour des projets allant jusqu'en 2026.

Le dispositif, propose, entre-autres, de financer, à hauteur de 75%, le poste de chef de projet qui accompagnera la collectivité, celui du manager de centre-ville à hauteur de 40000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 îlots de fraîcheur et d'espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine. Le numérique reste très présent avec la création de 800 France services (guichet unique d'accès aux services publics), ou le déploiement de 500 Micro-folies, tiers-lieux numériques culturels financés jusqu'à 80% par l'État.

Ce soutien spécifique, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, est lancé trois ans après 'Action cœur de ville', qui lui est destiné aux villes de plus de 20 000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans. Plus d'informations, cliquez ici.

Lire aussi : 13 communes de Vaucluse ont été choisies pour bénéficier du dispositif 'Petites villes de demain'